

LOI MACRON ET MOBILITÉ BANCAIRE

» Depuis le 6 février, un dispositif d'aide à la mobilité bancaire issu de la loi « Macron » a été mis en place. Tout particulier ayant ouvert un compte auprès d'une nouvelle banque pourra signer un mandat de mobilité. Sa nouvelle banque réalisera gratuitement, en son nom, toutes les démarches pour informer du changement de domiciliation bancaire ses émetteurs de prélèvements et de virements récurrents.

Vous avez des salariés ?

Si vous avez des salariés, vous êtes concerné par cette procédure

de mobilité bancaire. La nouvelle banque de votre salarié va transmettre les nouvelles coordonnées bancaires à votre banque, qui vous informera de ce changement. Vous devrez alors prendre en compte le changement de compte et respecter un délai 10 jours ouvrés pour informer votre salarié de la prise d'effet.

Un process sécurisé

Pour vous accompagner dans ce changement, vous pouvez prendre contact avec votre banque qui sera en mesure d'automatiser et de sécuriser le traitement de ces opérations.

PLP0874

Des systèmes de sécurité au service des professionnels et des Agriculteurs

Assurer son exploitation, ses bâtiments ou son matériel est essentiel mais les protéger contre le vol ou la dégradation permet de prévenir des sinistres et de garantir la sérénité. Parce qu'au Crédit Agricole, notre métier est d'accompagner le développement des activités, nous aidons à les protéger face aux risques qui peuvent les mettre en péril. Le Crédit Agricole dispose d'un service de télésurveillance, spécialiste de la sécurisation d'agences bancaires depuis 30 ans.

» Pour l'installation et l'entretien du système d'alarme, la télésurveillance, faites confiance à des spécialistes. Nos professionnels vous garantissent l'assurance d'un soutien permanent et d'une confidentialité absolue du conseil à la télésurveillance, de l'installation à la maintenance du matériel.

Le système d'alarme est relié 24h/24 au centre de télésurveillance(1) qui veille et protège le site. Grâce à son application, le système est également pilotable à distance pour offrir un confort supplémentaire.

Parce que chaque activité a des spécificités, ce sont des solutions personnalisées qui peuvent être mises en place :

■ La vidéo protection qui permet de visualiser l'intérieur et l'extérieur de vos bâtiments depuis votre ordinateur ou votre

smartphone pour sécuriser votre matériel agricole et votre activité à distance.

■ La gestion des alarmes techniques qui permet d'alerter d'un défaut de température ou d'un défaut électrique. Tout matériel déjà installé peut être compatible avec le service de télésurveillance pour une gestion optimale de votre exploitation.

■ Le contrôle d'accès pour limiter et gérer les passages vers des zones sensibles et garantir la traçabilité de votre marchandise.

■ La protection par générateur de brouillard qui plonge en quelques secondes le bâtiment protégé dans l'obscurité la plus complète et désoriente l'intrus.

Pour toute demande, vous pouvez bénéficier d'un audit sécurité gratuit et sans engagement, parlez-en à votre conseiller.

(1) En cas d'intrusion avérée et selon article 613-6 du CSI

Le contrat de télésurveillance est proposé par NEXECUR Protection, Groupe Crédit Agricole. 13, rue de Belle-Ile - 72190 Coulaines - SAS au capital de 12 547 360€ - SIREN 799 869 342 RCS LE MANS - N° TVA FR 19 799869342 - Agrément CNAPS AUT-072-2113-07-09-20140389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Ce contrat est distribué par votre Caisse régionale de Crédit agricole mutuel Centre-est, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 1, rue Pierre de Truchis de Lays - 69410 Champagne au mont d'or - 399 973 825 RCS LYON - Société de courtage d'assurance immatriculée au registre unique des intermédiaires en Assurance, Banque et Finance sous le numéro 07 023 262.

RENCONTRE DANS NOS RÉGIONS

Normandie

avec
Rodolphe Klein
-Gouverneur

RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT
MARCHÉ PROFESSIONNELS ET
ASSOCIATIONS À LA CAISSE RÉGIONALE
DU CRÉDIT AGRICOLE NORMANDIE



Tous vos comptes sur votre smartphone

Vous avez besoin de pouvoir accéder, simplement et rapidement, à vos comptes bancaires, personnels et professionnels, y compris en mobilité ? L'application Ma Banque, téléchargeable sur votre smartphone, vous le permet.

» Lorsque l'on travaille à son compte, il est appréciable d'avoir à disposition des outils qui facilitent la vie et font gagner du temps. Y compris pour ce qui concerne le suivi et la gestion de ses comptes bancaires : consultation des dernières opérations, du solde de son compte, vérification de l'encaissement d'un chèque, émission d'un virement, etc. Depuis le début de l'année, les clients professionnels des Caisses régionales du Crédit Agricole peuvent consulter sur leur smartphone l'ensemble de leurs comptes bancaires, non seulement personnels mais aussi professionnels, via une application téléchargeable en ligne, et effectuer ces différentes opérations au gré de leurs besoins, y compris lorsqu'ils sont en mobilité.

Des fonctions bien utiles

Compatible avec les appareils Android et Iphone, l'application Ma Banque donne accès à toute une série de fonctionnalités utiles. « On peut bien sûr y consulter ses comptes et ses opérations, mais aussi émettre un virement, éditer et envoyer un RIB, demander un rendez-vous à son conseiller bancaire, accéder à une liste de numéros et contacts utiles », précise Rodolphe Klein-Gouverneur, en charge du Marché Professionnels au Crédit Agricole Normandie.

Ce n'est qu'un début. De nouveaux services vont être développés, au fil de l'eau, afin de coller au plus près des besoins des utilisateurs. En attendant, le volet de l'application concernant la consultation des comptes personnels de l'utilisateur s'est enrichi de nouvelles fonctionnalités. Désormais, il est possible de commander un chéquier depuis son téléphone. L'ergonomie de l'interface a également été optimisée.

D'une pierre deux coups

« Les professionnels utilisent de plus en plus le smartphone pour se connecter à leur banque, constate Rodolphe Klein-Gouverneur, d'où cette nouvelle application, qui permet d'accéder, en tout lieu et à tout moment, à l'ensemble de ses comptes et de ses données utiles ».

Certes, les clients de la banque avaient déjà accès à un service de banque en ligne sur leur smartphone, mais il concernait uniquement l'accès aux comptes personnels. Aujourd'hui, la nouvelle application permet de faire d'une pierre deux coups, et d'accéder, à partir de la même application, à l'ensemble de ses comptes personnels et professionnels, sans devoir s'identifier à chaque fois. Pour autant, « les deux univers sont bien cloisonnés, afin d'éviter tout risque de confusion », insiste Rodolphe Klein-Gouverneur. Simplicité, facilité, gain de temps : avec l'application Ma Banque, les professionnels peuvent désormais accéder à leur banque, où qu'ils soient, via leur smartphone. ■

FOCUS

APPLICATION « MA BANQUE » : POUR LES PRO ET PERSO A LA FOIS !

Le Crédit Agricole lance une nouvelle version de son application mobile destinée à faciliter la gestion des comptes des agriculteurs. Signe particulier : l'application « Ma Banque » permet de suivre aussi bien les comptes privés que les comptes professionnels sur tablette et smartphone. Elle donne aussi accès à des fonctionnalités communes aux deux types de comptes telles l'affichage du solde, la commande de chéquier ou la saisie de virements. Ces fonctionnalités sont accessibles dans les menus dès lors que le client aura créé son profil à partir de son compte pro. De nouveaux services viendront enrichir régulièrement l'application dans les mois à venir. « Ma Banque » est téléchargeable gratuitement sur Apple Store et Google Play.

AGENDA

■ 25-27 AVRIL >| PERPIGNAN (66)
MedFEL – rendez-vous international de la filière
fruits et légumes

■ 31 MAI-1^{ER} JUIN >| POUSSAY (88)
Salon de l'herbe

■ 31 MAI-1^{ER} JUIN >| BORDEAUX (33)
Salon Expobiogaz



LE GROUPE MÉDIA SOCIAL
DES MOMENTS CLÉS DE LA VIE

Éditeur : Uni-éditions, 22, rue Letellier, 75739 Paris
Cedex 15 • Directrice de la publication : Véronique
Faujour • Comité éditorial : Marie-Noëlle Goulaouic
• Rédaction : Thibault Bertrand • Crédits photos :
iStockphoto • Dépôt légal : mars 2017

Retrouvez-nous sur :

agris.ca-centrest.fr